

L' Opération d'Intérêt National (OIN) en Guyane

Construire la ville durable en Guyane

CACL

11/01/2018



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

Sommaire

1. Contexte
2. Objectifs de l'OIN
3. Mise en place de l'OIN
4. Organisation et Gouvernance
5. Secteurs de l'OIN
6. Moyens pour réussir l'OIN
7. Moyens financiers
8. Impacts financiers de l'OIN



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

1. Contexte

Un constat partagé par tous les acteurs guyanais
concernant les besoins en

Logement

Activités
économiques

Équipements
publics

Transport

Résolution habitat
illicite



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

2. Objectifs de l'OIN

- Mettre en place une organisation de stratégie de territoire, de pilotage, de financement et de suivi de l'OIN incluant l'ensemble des partenaires pour permettre de renforcer le dialogue entre les acteurs.
- Traiter de **l'aménagement** et du **logement**, mais également de **l'activité économique, sociale, des transports, des équipements publics et scolaires**, qui ne peuvent pas être dissociés.
- Innover sur les principes d'aménagement, de logement pour construire la **ville amazonienne durable en intégrant l'environnement, le patrimoine et les risques**.
- Rechercher la **mixité fonctionnelle** (habitat, économie et équipements) et **sociale**.
- Relever les grands défis démographiques et humains.

Première
OIN en
Outre-Mer !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

3. Mise en place de l'OIN

- L'organisme dédié à l'aménagement en Guyane a été réorganisé pour remplir ses missions dans l'OIN : **l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane**
 - Le Décret n°2016-1865 de création de l'EPFA de Guyane pour la mise en place de l'OIN a été signé le 23 décembre 2016
- Une gouvernance sur un principe de **partenariat renforcé entre collectivités et services de l'État**



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

4. Organisation et gouvernance

Gouvernance de l'OIN
Pilotage



COMITE DE STRATÉGIE POLITIQUE
Co-pilotage
Préfet – Pdt CTG – Pdts EPCI – Maires

COMITE DE STRATÉGIE TERRITORIALE
Co-pilotage
CTG – Communes – EPCI – État
Services associés
SGAR, Sous-préfets d'arrondissement, DEAL, DAC, Rectorat, EPFA Guyane, AUDEG

SUIVI OPÉRATIONNEL DES RÉALISATIONS

Foncier Aménagement Logements	Équipements économiques et numériques	Transport	Équipements scolaires et publics
<i>Pilotage</i> EPFA Guyane	<i>Co-pilotage</i> EPCI ou Communes (selon leurs compétences) CTG	<i>Co-pilotage</i> EPCI ou Communes (selon leurs compétences) CTG	<i>Co-pilotage</i> Communes CTG Etat : SGAR Rectorat

Développement durable
Groupe transversal

Services associés dans tous les groupes : SGAR, Sous-préfets d'arrondissements, DRFIP, Rectorat, DEAL, DAC, EPFA Guyane, Communes, Communautés, CTG, AUDEG, CAUE, ...
Services associés selon leurs compétences : Opérateurs réseaux, Aménageurs, Bailleurs, Promoteurs privés, FRBTP, DIECCTE, CCI, Fédérations, Associations, CCPAB, Ordre des Architectes, ARS, DJSCS ...

COMITE DE FINANCEMENT
Co-pilotage
État – CTG
Services associés
SGAR, DRFIP, Rectorat, Pôle Europe, Communes, Communautés, DEAL, CAF, Partenaires privés, ADEME, AFD, CDC, DJSCS, EPFA Guyane ...



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

5. Secteurs de l'OIN

Les sites retenus correspondent à ceux en **forte progression démographique et en accord avec le SAR**

- A l'Ouest : les communes de Saint Laurent du Maroni et de Mana sur une superficie de 1782 ha.
- La ville de Kourou sur une superficie de 293 ha.
- La CACL sur une superficie totale de 3728 ha.

→ Total de 5 803 ha

Les cartes signées en Conseil d'État ont été transmises à l'ensemble des communes et communautés concernées par l'OIN en janvier 2017



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

6. Moyens pour réussir l'OIN

Les CIN (Contrat d'Intérêt National)

- Associer aux périmètres juridiques de l'OIN un dispositif contractuel assurant une programmation des investissements et des services entre les acteurs publics concernés. Ces contrats viseront à optimiser les financements publics, à renforcer l'attractivité des projets, à permettre un portage partagé des projets. Ils seront négociés et mis en place durant l'année 2018.

Atelier des territoires

- Cet outil pourra être exploité sur certains périmètres pour faire émerger des projets de territoire adaptés

L'adaptation aux spécificités du territoire

- Continuer les expérimentations déjà lancées sur les communes de Cayenne et Saint Laurent du Maroni ou développer à plus grande échelle les solutions de type **auto-construction** et la **création de zones d'aménagement simplifié**.
- Continuer les démarches de type écoquartier en axant en fonction des zones sur des thématiques comme le bioclimatisme, les matériaux locaux, le patrimoine et l'énergie.



7. Moyens financiers

Moyens déjà mobilisés

- 2 M€ de Subvention versée par le Ministère de l'Outre Mer via la LBU en 2016 à l'EPFA de Guyane pour financer les premières études et les premiers achats de foncier pour commencer les opérations de construction.
- 4 M€ de Subvention versée par les Ministères de l'Outre Mer et du Logement en 2017 à l'EPFA de Guyane pour continuer les études et les achats de foncier.

Des moyens à mobiliser
en fonction des projets que
nous établirons
ENSEMBLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

8. Impacts financiers de l'OIN

- Avec l'OIN, le rythme de production sur l'aménagement et le logement sera doublé par rapport au rythme actuel afin de répondre aux défis démographiques.
- L'OIN permettra d'augmenter l'activité ingénierie et le secteur du BTP en Guyane et donc d'avoir un **impact très important sur l'emploi et l'activité économique**.
- Les impacts seront également forts sur les rentrées fiscales (activité des entreprises, taxes locales, les impôts locaux et sur les impôts fonciers).



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

Vous pouvez vous adresser à

***DEAL
Service AUCL***

***aucl.deal-guyane@developpement-
durable.gouv.fr***

***EPFA de Guyane
Directeur général***

dg@epag.fr



FIN



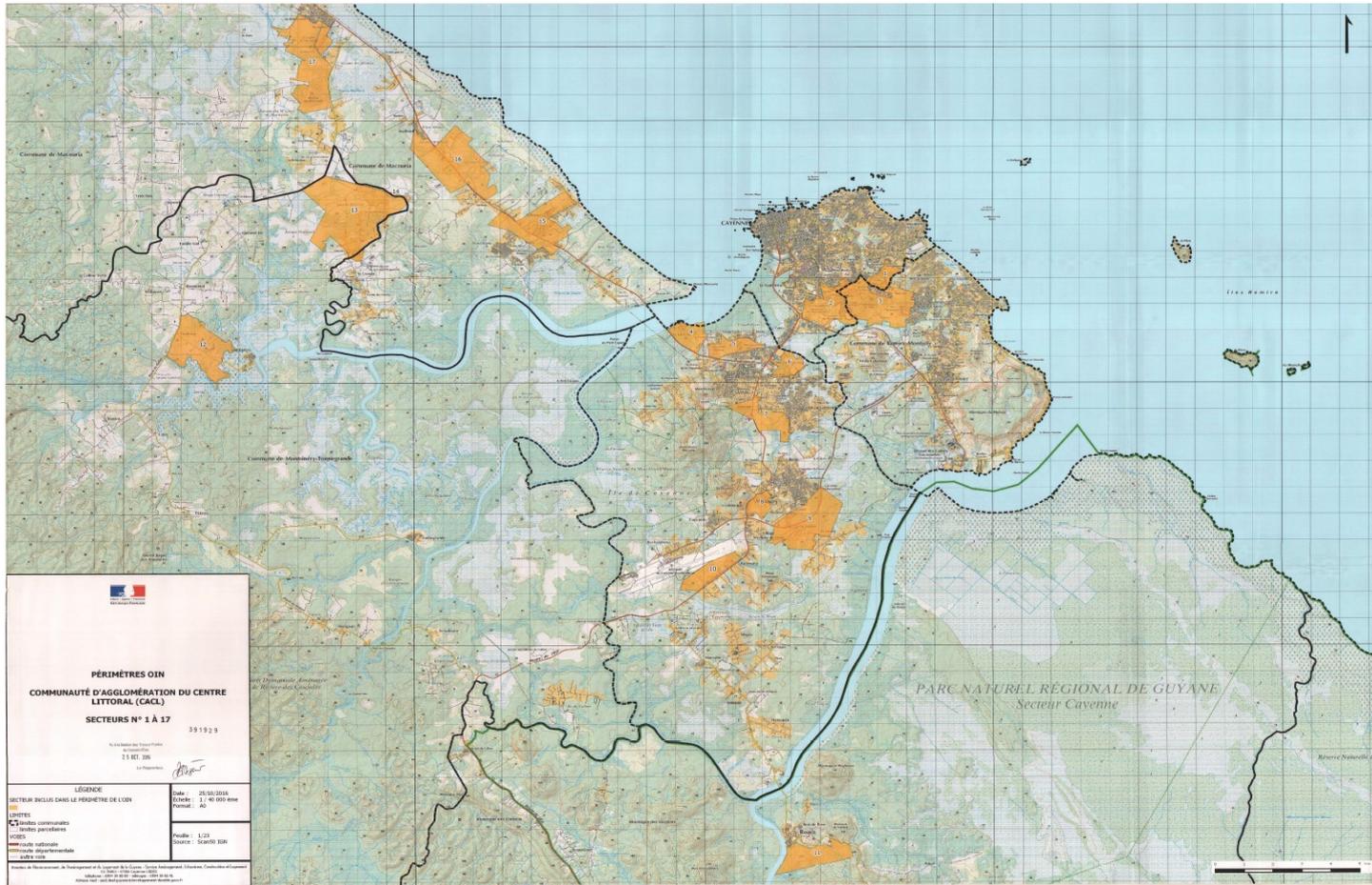
DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guyane

www.guyane.developpement-durable.gouv.fr

Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- CACL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

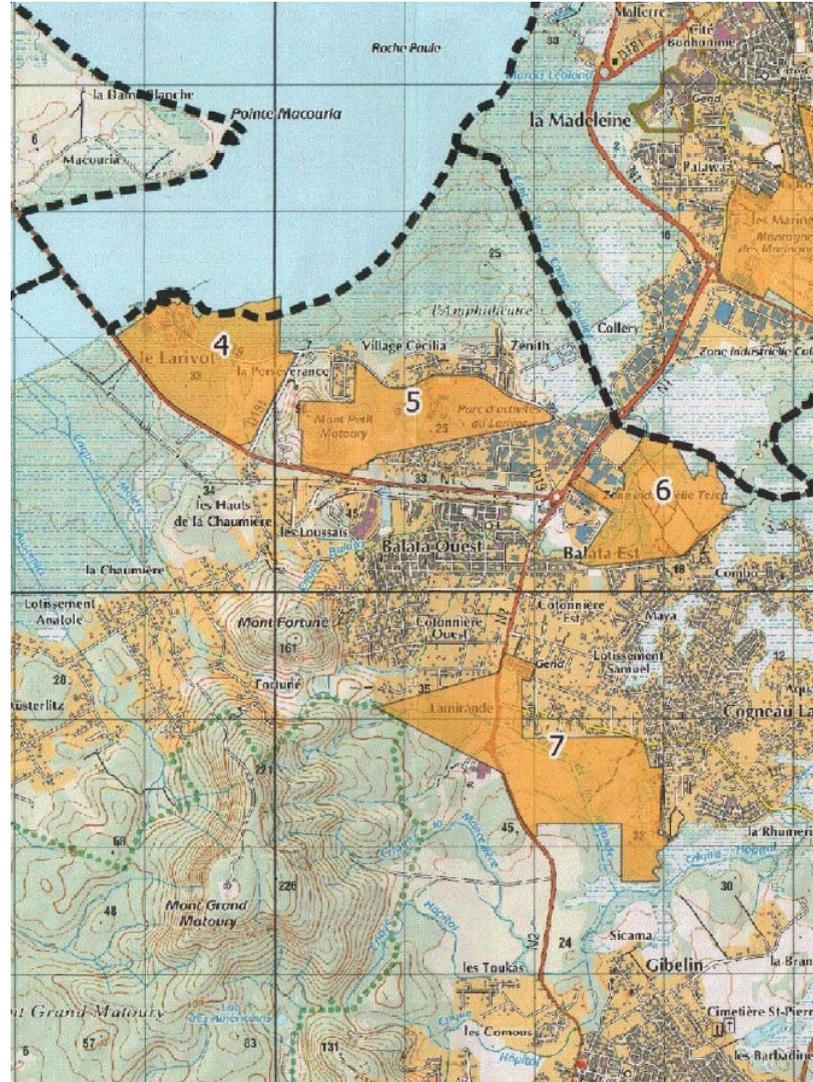
Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Cayenne / Rémire Montjoly



Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Matoury (1/2)



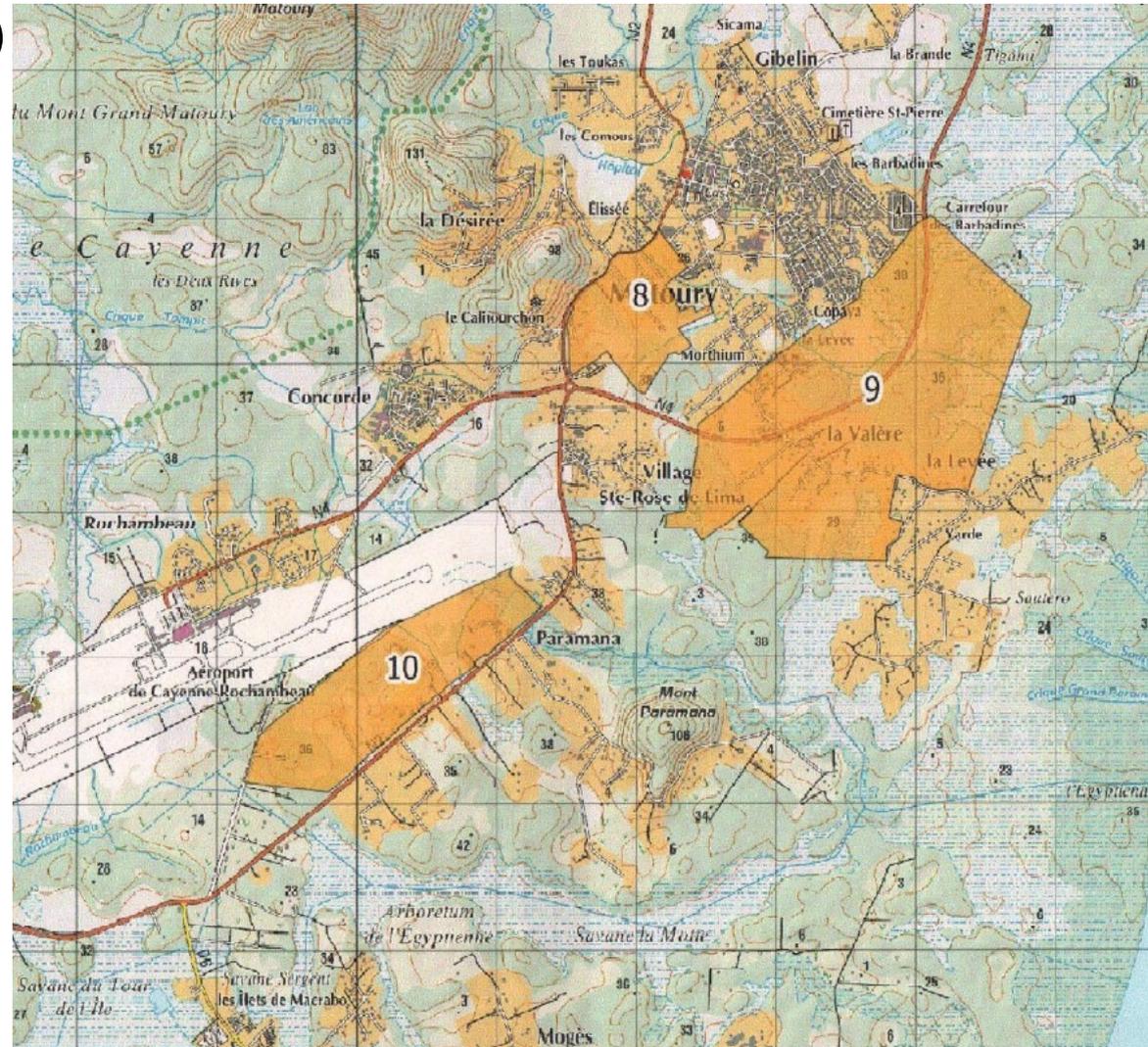
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Matoury (2/2)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

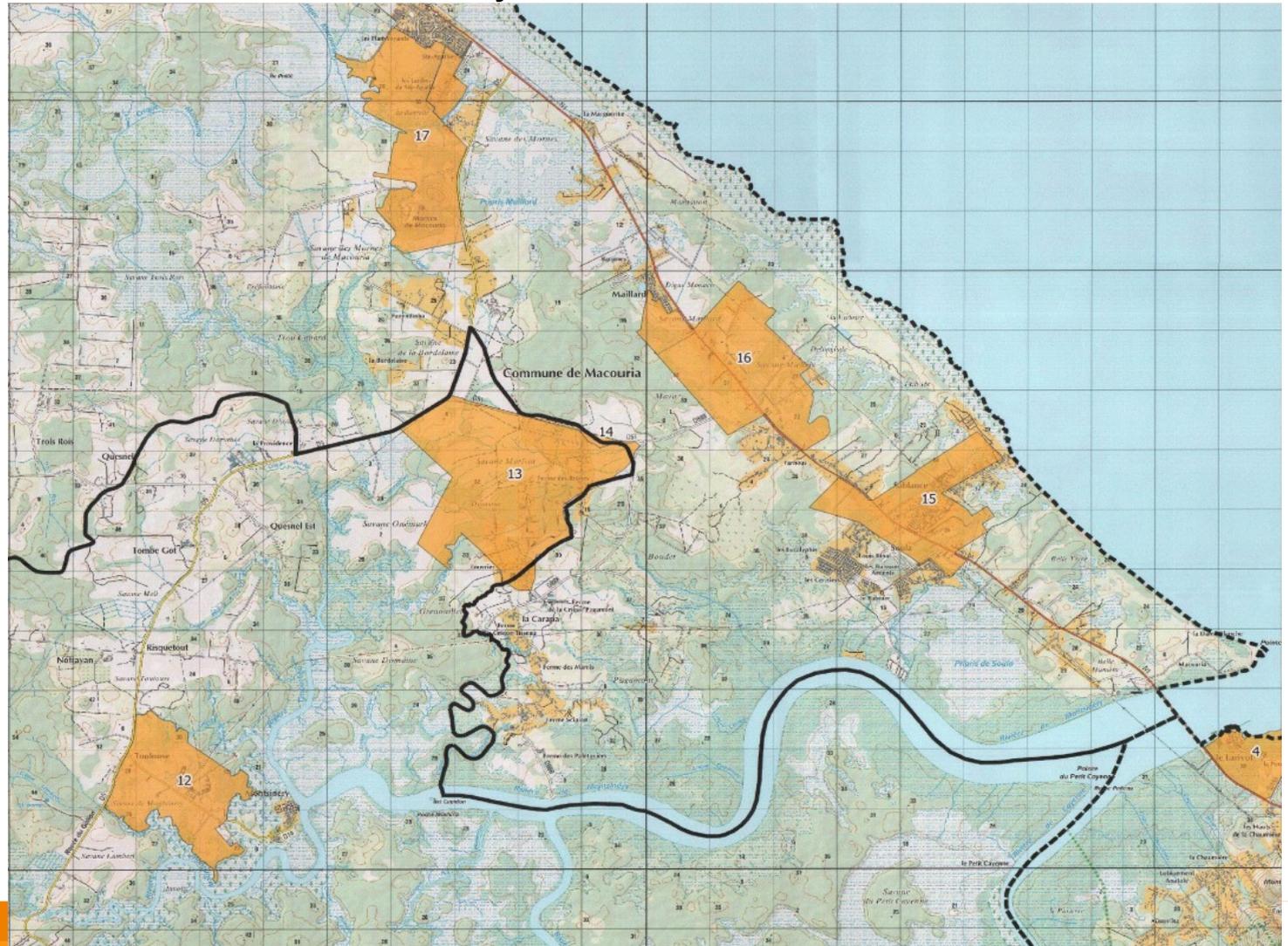
Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Roura



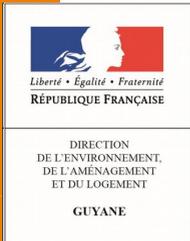
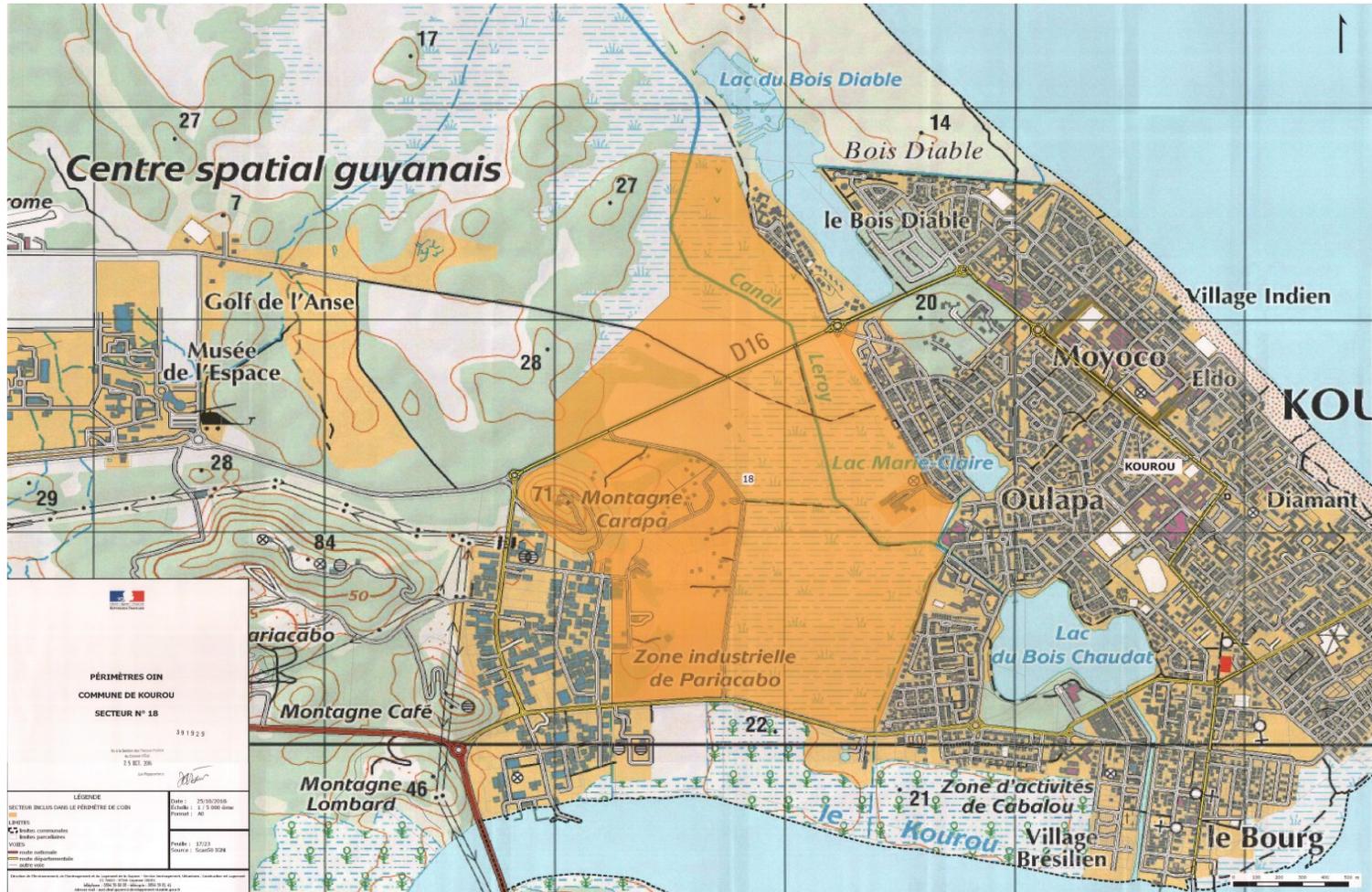
Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Macouria et Montsinéry



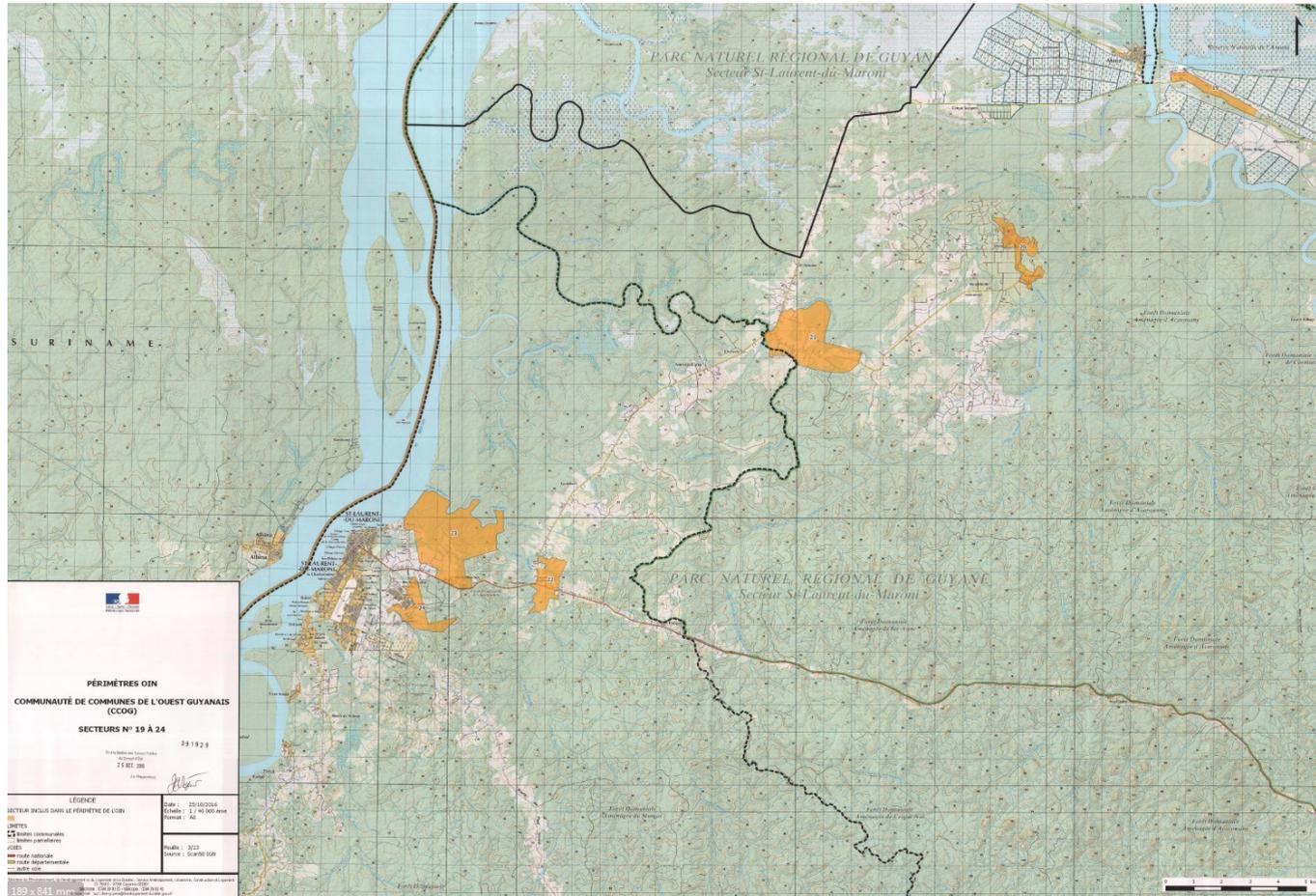
Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- CCDS : Kourou



Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- CCOG



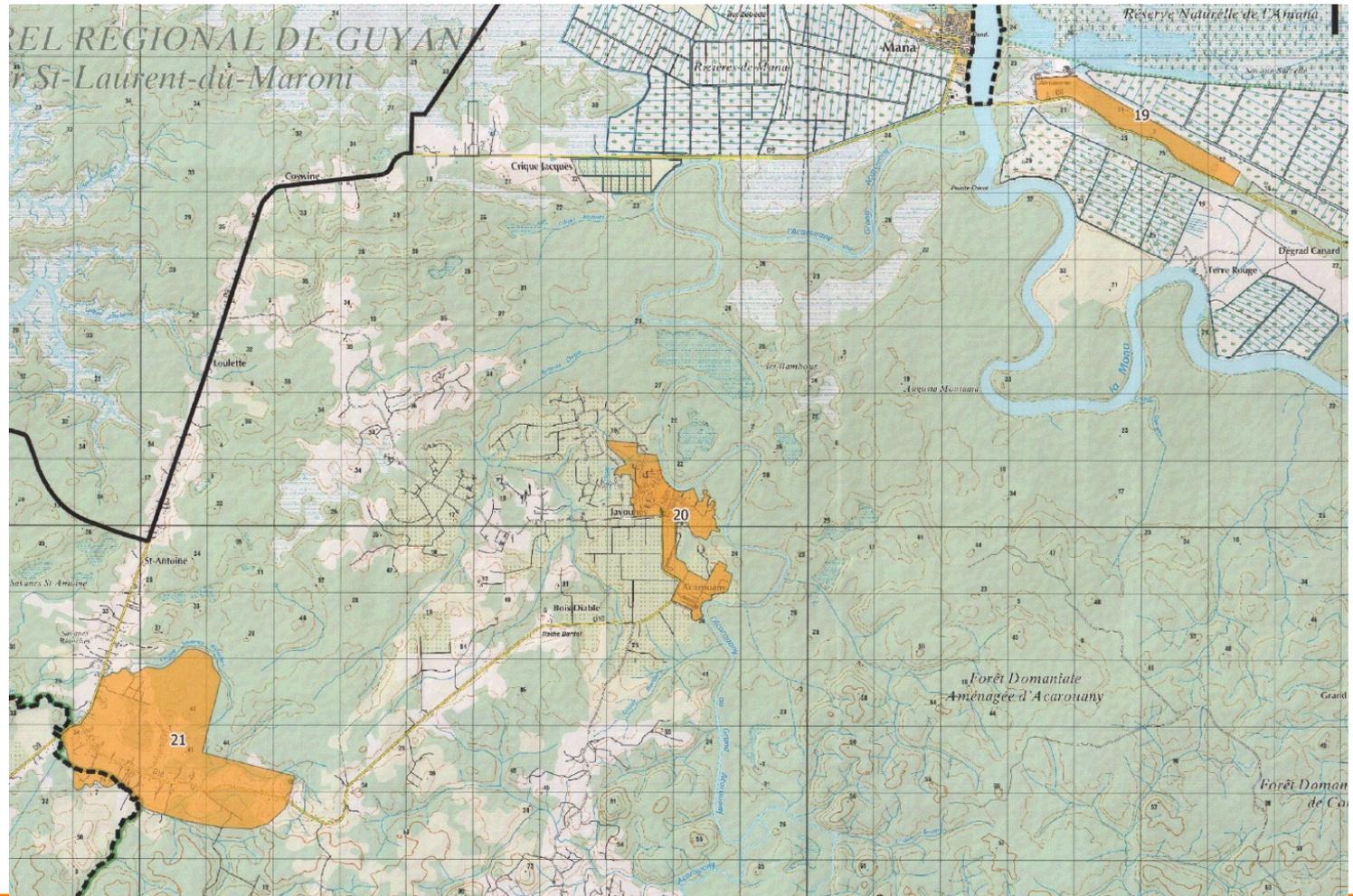
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

Annexe 1. Secteurs de l'OIN

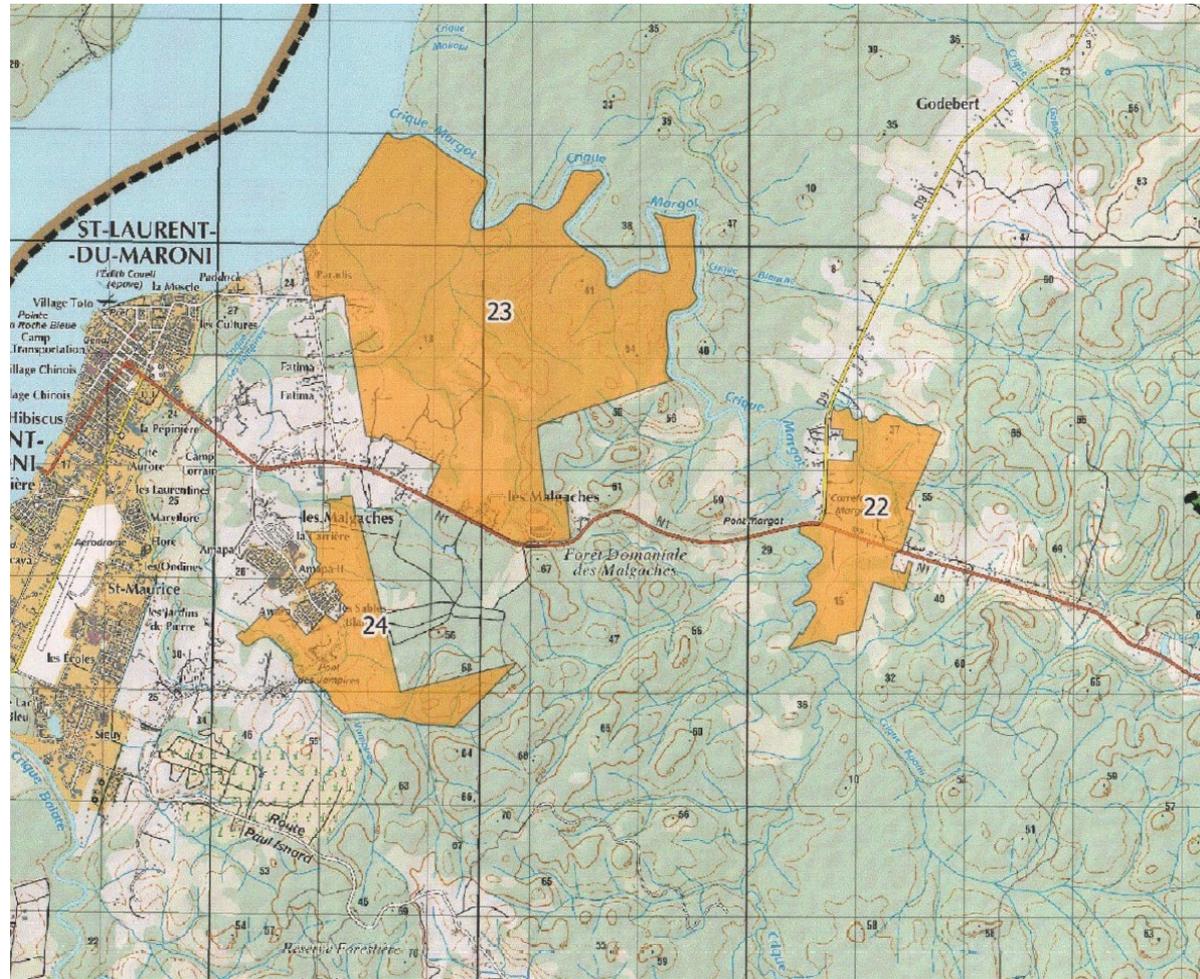
- Zoom Mana



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

Annexe 1. Secteurs de l'OIN

- Zoom Saint-Laurent du Maroni




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE